

## Communiqué de presse de la CI Priorité Liberté

### **La "police du compost" de Zurich gagne le "Paragraphe rouillé"**

**La CI Priorité Liberté a remis pour la 18<sup>e</sup> fois son "Paragraphe rouillé" qui récompense la loi la plus superflue et l'intervention de plus inutile de l'année. Le lauréat de 2024 est le gouvernement de la ville de Zurich qui vient d'introduire un contrôle officiel du compost. Cette "police du compost" a largement remporté le vote en ligne. Le trophée de cette année est donc remis à la conseillère municipale Simone Brander.**

Le résultat du vote sur internet est clair: obtenant 43% des voix, la conseillère municipale zurichoise Simone Brander est titulaire du "Paragraphe rouillé 2024". Responsable du service zurichois de recyclage et d'élimination des déchets (ERZ), elle est chargée d'appliquer la nouvelle ordonnance sur la gestion des déchets. Ce texte exige que tous les déchets bios soient déposés dans des conteneurs. Les personnes qui compostent elles-mêmes doivent remplir un formulaire pour être libérées de cette obligation et de la taxe qui en découle. L'existence du tas de compost dans le jardin privé est ensuite contrôlée par des employés de la ville.

La deuxième et la troisième place reviennent à deux nominations du secteur des transports. La décision de fermer un bref tronçon de la Langstrasse de Zurich (responsable: Karin Rykart, conseillère municipale), fermeture qui a entraîné plus de 17'000 mises à l'amende durant le seul premier mois, a obtenu 20% des voix. 19% sont allés au conseiller national Michael Töngi qui souhaite supprimer les infos routières à la radio alémanique SRF parce qu'il estime qu'il ne s'agit pas d'un service public. De plus ces informations donnent l'impression que les autoroutes doivent être élargies, ce qui n'est absolument pas le cas selon Töngi.

Une autre décision contestée concerne la commission consultative vaudoise pour les campagnes publicitaires sexistes. Celle-ci a en effet estimé que la publicité pour la nouvelle Toyota Prius était sexiste parce qu'une jeune femme se tenait à côté de la voiture. Il n'y a pas de rapport entre cette dernière et la voiture, si bien que cette publicité dépasse la limite de la tolérance, affirme la commission. 10% des votants ont donné leur voix à sa présidente Florence Burdet Kameron.

Le plus petit nombre de voix est allé à un cas jugé par l'Institut de la propriété intellectuelle qui a refusé d'enregistrer la marque "Bimbo" du groupe alimentaire mexicain Grupo Bimbo. Ce nom est immoral, a estimé cet institut, car il dévalorise les personnes de couleur. Le Grupo Bimbo a noté de son côté que son nom était une combinaison de "Bambi" et de "Bingo".

La remise du prix a eu lieu à Zurich devant plus de 300 participants. La CI Priorité Liberté attribue son "Paragraphe rouillé" chaque année depuis 2007. Le but de cette distinction est d'attirer l'attention du public, mais surtout des politiciens et des administrations, sur les innombrables réglementations bureaucratiques inutiles. Les nominés sont responsables de réglementations particulièrement insensées, voire d'interdictions douteuses ou de décisions contestables. Le vainqueur est désigné dans le cadre d'un vote public sur internet.

La prochaine remise du "Paragraphe rouillé" aura lieu en mai 2025.

---

Zurich, le 21 mai 2024